

Modalités de sélection au CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES « Youth World Sailing 2023 » Du 9 au 16 décembre – BUZIOS – Brésil (BRA)

CANDIDATURES

Le Championnat du Monde Jeunes YWS (Youth World Sailing) 2023 concerne les jeunes nés en 2005 et après (moins de 19 ans au 31/12/2023), appelés « U19 » au niveau international. Les séries retenues sont celles définies par l'avis de course du Championnat du Monde Jeunes YWS 2023.

Les sportives et sportifs désirant représenter la France lors de cette épreuve doivent faire acte de candidature auprès de la Fédération Française de Voile (FFVoile) avant le 1er juin 2023 pour l'ensemble des séries. Le formulaire de candidature en ligne est publié sur le site internet de la FFVoile (rubrique Haut Niveau et sur l'espace licencié).

Pour faire acte de candidature, les candidat(e)s doivent répondre aux critères d'âge, être de nationalité française, titulaires d'une licence club FFVoile et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile de compétition. Le nombre de participant(e)s par nation est fixé par World Sailing (WS) à un seul sportif, sportive ou équipage par série.

MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTIONS

La FFVoile prévoit un dispositif de sélection pour le Championnat du Monde Jeunes YWS 2023.

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentant(e)s français(es) au Championnat du Monde Jeunes YWS 2023.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les expert(e)s de son choix (et notamment le Directeur de l'Equipe de France Jeune et les entraineurs référents U19 de chaque série) pour l'aider dans son travail de sélection.

Le dispositif pour chaque série prévoit une sélection en deux phases :

- Une sélection automatique en cas de podium d'un sportif sur l'épreuve internationale mentionnée ci-dessous. Dans l'hypothèse où plusieurs athlètes sont sur le podium, seul le sportif ayant obtenu le meilleur classement sera retenu.
- Une sélection par le DTN en l'absence de podium sur une épreuve internationale. Le DTN pourra en particulier s'appuyer sur les résultats lors des épreuves internationale et nationale définies pour chaque série ci-dessous. Il est parfaitement entendu que le résultat à ces épreuves constitue un critère important de sélection mais que la décision du DTN peut reposer sur d'autres critères que le seul résultat à ces épreuves d'observation.

Le DTN pourra, s'il le souhaite, désigner une liste de sportif(s), sportive(s), équipage(s) remplaçant(es).





EPREUVES INTERNATIONALES ET NATIONALES

L'épreuve internationale pour les sportifs, sportives ou équipages pour le Championnat du Monde Jeunes « YWS 2023 » est la suivante :

- ILCA 6 F : Championnat du Monde U19, du 1er au 9 juillet à Dzwinow (POL)
- ILCA 6 H : Championnat du Monde U19, du 1er au 9 juillet à Dzywnow (POL)
- **ILCA 7**: Championnat d'Europe U21, classement scratch U19, du 6 au 12 août à Stavanger (NOR)
- **IQFoil F et H** : Championnat d'Europe U19 du 29 juin au 8 juillet à Torbole Lac de Garde (ITA)
- 420 F et H: Championnat du Monde Open du 21 au 29 juillet à Alicante (ESP)
- **29er F et H**: Championnat du Monde Open du 26 juillet au 4 août à Portland (GBR)
- Nacra 15 mixte : Championnat d'Europe Open du 23 au 27 juillet à Konokke (BEL)
- Kitefoil F et H: Championnat du Monde Jeune U21 du 17 au 23 juillet à Gizzeria (ITA)

Et les épreuves nationales suivantes :

- Le Championnat de France Espoirs Solitaires Equipages à La Rochelle du 19 au 28 août, pour les séries :
 - o 420 F et H,
 - ILC 6 Féminin,
 - o ILCA 7,
 - o 29er F et H.
 - o et Nacra 15 mixte
- Le championnat de France Windfoil à Miramas du 19 au 24 août, pour les séries :
 - o IQ Foil F et H.

VALIDATION FINALE DES SELECTIONS

La liste des sélectionné(e)s et des remplaçant(e)s sera publiée sur le site internet de la FFVoile au plus tard le 8 septembre 2023.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e).

Les sélectionné(e)s suivront un programme obligatoire de préparation spécifique à l'objectif du Championnat du Monde Jeunes YWS 2023 dont un stage de préparation collectif en amont de l'épreuve finale (note technique sur le site internet de la FFVoile, rubrique haut niveau).

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'incapacité de se préparer pour le Championnat du Monde, d'infraction à la règlementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation fixé, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s selon les critères fixés. Le sélectionneur se réserve également le droit de modifier la composition d'un équipage dans l'hypothèse où la situation présentée ci-dessus ne concerne que l'un des membres de l'équipage.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

LITIGES ET INTERPRETATION

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.